



IMPÔTS LOCAUX

CHANGEMENTS DE CONSISTANCE OU D'AFFECTATION DES PROPRIÉTÉS BÂTIES ET DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Service destinataire

Service Impôts Particuliers
9 avenue Verdier
CS 10564
34537 BEZIERS Cedex

Cette DÉCLARATION

● concerne

(mettez une croix dans la case appropriée)

- une PROPRIÉTÉ BÂTIE
(autre qu'un établissement industriel) ☐
un ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL ☐
une PROPRIÉTÉ NON BÂTIE ☐

● doit être remise, ou adressée sous pli affranchi, au bureau du cadastre du lieu de situation de la propriété dans les 90 jours de la réalisation du changement.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Section	Numéro du plan			
	Numéro	BT	PFC	Clé
Code				

1 BIEN AFFECTÉ PAR LE CHANGEMENT (Localisation, propriétaire, occupant)

DÉPARTEMENT : 34 COMMUNE : SÉRIGNAN (et arrondissement, le cas échéant)

RUE ou LIEU-DIT : N° :

Éventuellement : bâtiment escalier étage

PROPRIÉTAIRE ☒

NOM et prénoms ou Raison sociale : THOMAS Thibault (soulignez le prénom usuel)

USUFRUITIER ☐

ADRESSE (si elle est différente de celle du bien) : 9 impasse Les Hauts de Sérignan

(mettez une croix dans la case appropriée)

34410 SÉRIGNAN

OCCUPANT

NOM et prénoms ou Raison sociale : (si ce n'est pas le propriétaire) (soulignez le prénom usuel)

ou EXPLOITANT

Activité exercée :

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CHANGEMENT

DATE DE RÉALISATION DÉFINITIVE DU CHANGEMENT :

NATURE DU CHANGEMENT – un seul changement par déclaration – (mettez une croix dans la case appropriée)

A - Propriétés bâties autres que les établissements industriels

- 1 - Démolition totale ☐
2 - Démolition partielle ☐
3 - Addition de construction à un local existant (local agrandi ou surélevé) ☒
4 - Changement d'affectation (en tout ou en partie) ☐
Ex. : local commercial transformé en local d'habitation ou inversement.

Fin de la déclaration, signez au verso

Complétez au verso le cadre 3

B - Établissements industriels

- 5 - Démolition totale de l'établissement ☐
6 - Affectation de la totalité de l'établissement à un usage autre qu'industriel ☐
7 - Démolition totale ou partielle d'un local ou d'un bien imposable de l'établissement ☐
8 - Construction d'un local (ou d'un bien passible de taxe foncière) dans l'établissement ☐
9 - Addition de construction à un local existant ☐
10 - Acquisition d'une immobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de son utilisation dans l'établissement ☐
11 - Vente d'une immobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de la fin de son utilisation dans l'établissement ☐
12 - Affectation à l'établissement de locaux, terrains ou biens précédemment utilisés à un usage non industriel ☐
13 - Affectation à une activité autre qu'industrielle d'une partie de l'établissement ☐

Fin de la déclaration, signez au verso

Complétez au verso le cadre 3

NOTA. - L'acquisition ou la vente d'un établissement industriel entier ne constitue pas un changement de consistance ; elle peut, cependant, s'accompagner d'un changement d'affectation (affectation à un usage autre qu'industriel) entraînant la nécessité, pour l'acquéreur, de rédiger une déclaration.

C - Propriétés non bâties

- 14 - Changement de nature de culture ☐
15 - Changement de consistance (à préciser : alluvions, etc.) ☐

Complétez au verso le cadre 4

3 PROPRIÉTÉS BÂTIES

NATURE DES ÉLÉMENTS (Pièces, annexes, dépendances, magasins, etc.) 1	NOMBRE 2	SURFACE TOTALE (en m ²) 3	BÂT. 4	ÉTAGE 5	AFFECTATION (habitation, profes- sionnelle, commerciale ou industrielle) 6	ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS (1)		CONFORT-ÉQUIPEMENT (2) 10
						Prix de revient (€) 8	Date d'entrée dans l'actif 9	
Piscine / bassin extérieur	1	30						(mettez une croix dans la case appropriée)
								☐ Eau courante
								☐ Gaz (installation fixe)
								☐ Électricité
								☐ Tout-à-l'égout
								☐ Chauffage central
								☐ Vide-ordures
								☐ Ascenseur
								INSTALLATION SANITAIRE
								WC particuliers
								Baignoires
								Receveurs de douches
								Lavabos et divers (évier exclus)

(1) Les colonnes 8 et 9 concernent seulement les établissements industriels dont le propriétaire relève de plein droit du régime du bénéfice réel ou du réel simplifié (**déclaration à produire alors en deux exemplaires**).

(2) La colonne 10 ne concerne pas les établissements industriels visés au (1) ci-dessus.

Régularisation volontaire : piscine omise des bases cadastrales bien que mentionnée sur le site du cadastre et sur le titre de propriété lors de l'acquisition en 12/2004.
Régularisation faite à la demande de la mairie de Sérignan.

MATÉRIAUX UTILISÉS
pour les gros murs.....
pour la toiture.....

4 PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

NATURE DU CHANGEMENT ☐ ← Portez dans cette case le numéro figurant AU RECTO (Ex. : changement de nature de culture : 14)

[illegible]

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès du centre des impôts foncier destinataire de votre déclaration.



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques.

Vous avez déposé une demande, le 24/06/2021 à 18:37, qui a été enregistrée sous le numéro 1108381322.

Vous serez informé(e) du traitement de votre demande par un message envoyé à votre adresse électronique thibault.thomas34@neuf.fr.

Nos services répondront à votre demande dans un délai d'environ 5 jours. Merci de ne pas la renouveler.

Vous pouvez suivre l'avancement du traitement de votre demande en consultant votre messagerie sécurisée, disponible dans votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

Rappel de votre demande

THIBAUT THOMAS (identifiant 1469517608160)

Ma question à l'administration

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe formulaire 6704 complété et signé conformément à la demande de la mairie de Sérignan.

Cordialement

Th. THOMAS

Pièce(s) jointe(s) fournie(s) :
20210623 - Formulaire 6704 signé.pdf

Retrouvez vos services compétents sur impots.gouv.fr dans votre espace particulier, rubrique "Consulter"/"Ma situation fiscale personnelle"/"Mes services compétents".

De : SIP OUEST HERAULT
A : THIBAUT THOMAS

Réponse de l'administration

25/06/2021



Bonjour,

Déclaration bien reçue et transmise à la cellule foncière pour traitement.

Cordialement.

 DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES M. Nicolas BELCAYRE CONTROLEUR FIP



Frédéric LACAS
Maire



Rép: _____
Sérignan, le 18 juin 2021

Objet : Bases fiscales

Réf : FL/CMR/2021-023

Dossier suivi par C. MOULIN-RENAULT - DGA

Madame, Monsieur,

Les services du Trésor Public procèdent actuellement à une analyse des bases fiscales foncières sur la commune de Sérignan. Il apparaît qu'environ 130 logements présenteraient des anomalies de calcul au niveau des piscines.

Il faut savoir qu'en cas de régularisation et de taxation d'office à l'initiative des services du Trésor Public, il peut être fait application d'une rétroactivité sur les quatre années précédentes, au titre du principe de prescription quadriennale.

Tel n'est pas le cas si la déclaration émane directement du propriétaire du bien ; les services fiscaux procédant alors à une mise à jour sur l'année en cours.

A toutes fins utiles, je vous joins le formulaire permettant de prendre l'initiative (les cadres 1 et 3 sont à compléter, dater et signer).

L'imprimé devra alors être transmis au Service des Impôts des Particuliers – 9 avenue de Pierre Verdier – CS 10564 - 34537 BEZIERS Cedex

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Commune de SÉRIGNAN

Fiche de signalement à destination de l'administration fiscale



Information sur le local :

Adresse du local : 9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

Invariant : 2990139360G

Parcelle : AV0372

Nature du local : MA



Coordonnées du propriétaire :

Nom du M THOMAS THIBAUT MICHEL FERNAND
propriétaire : JACQUES BERNARD

Adresse du 0009 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
propriétaire : 34410 SERIGNAN

Commentaire(s) :

Piscine omise des données cadastrales 2020

IMPÔTS LOCAUX

CHANGEMENTS DE CONSISTANCE OU D'AFFECTATION DES PROPRIÉTÉS BÂTIES ET DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Service destinataire

Service Impôts Particuliers
9 avenue Verdier
CS 10564
34537 BEZIERS Cedex

Cette DÉCLARATION

● concerne

(mettez une croix dans la case appropriée)

une PROPRIÉTÉ BÂTIE
(autre qu'un établissement industriel) ☒

un ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL ☐

une PROPRIÉTÉ NON BÂTIE ☐

● doit être remise, ou adressée sous pli affranchi, au bureau du cadastre du lieu de situation de la propriété dans les 90 jours de la réalisation du changement.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Section	Numéro du plan			
	Numéro	BT	PFC	Clé
Code				

1 BIEN AFFECTÉ PAR LE CHANGEMENT (Localisation, propriétaire, occupant)

DÉPARTEMENT : 34

COMMUNE : SERIGNAN

(et arrondissement, le cas échéant)

RUE ou LIEU-DIT :

N° :

Éventuellement : bâtiment _____ escalier _____ étage _____

PROPRIÉTAIRE ☒

NOM et prénoms ou Raison sociale :

(soulignez le prénom usuel)

USUFRUITIER ☐

ADRESSE (si elle est différente de celle du bien) :

(mettez une croix
dans la case appropriée)

OCCUPANT

NOM et prénoms ou Raison sociale :
(si ce n'est pas le propriétaire)

(soulignez le prénom usuel)

ou EXPLOITANT

Activité exercée :

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CHANGEMENT

DATE DE RÉALISATION DÉFINITIVE DU CHANGEMENT :

NATURE DU CHANGEMENT – un seul changement par déclaration – (mettez une croix dans la case appropriée)

A - Propriétés bâties autres que les établissements industriels

- 1 - Démolition totale ☐
- 2 - Démolition partielle ☐
- 3 - Addition de construction à un local existant (local agrandi ou surélevé) ☒
- 4 - Changement d'affectation (en tout ou en partie) ☐

Ex. : local commercial transformé en local d'habitation ou inversement.

Fin de la
déclaration,
signez au verso

Complétez
au verso
le cadre 3

B - Établissements industriels

- 5 - Démolition totale de l'établissement ☐
- 6 - Affectation de la totalité de l'établissement à un usage autre qu'industriel ☐
- 7 - Démolition totale ou partielle d'un local ou d'un bien imposable de l'établissement ☐
- 8 - Construction d'un local (ou d'un bien passible de taxe foncière) dans l'établissement ☐
- 9 - Addition de construction à un local existant ☐
- 10 - Acquisition d'une immobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de son utilisation dans l'établissement ☐
- 11 - Vente d'une immobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de la fin de son utilisation dans l'établissement ☐
- 12 - Affectation à l'établissement de locaux, terrains ou biens précédemment utilisés à un usage non industriel ☐
- 13 - Affectation à une activité autre qu'industrielle d'une partie de l'établissement ☐

Fin de la
déclaration,
signez au verso

Complétez
au verso
le cadre 3

NOTA. - L'acquisition ou la vente d'un établissement industriel entier ne constitue pas un changement de consistance ; elle peut, cependant, s'accompagner d'un changement d'affectation (affectation à un usage autre qu'industriel) entraînant la nécessité, pour l'acquéreur, de rédiger une déclaration.

C - Propriétés non bâties

- 14 - Changement de nature de culture ☐
- 15 - Changement de consistance (à préciser : alluvions, etc.) ☐

Complétez
au verso
le cadre 4

3

PROPRIÉTÉS BÂTIES

NATURE DU CHANGEMENT

3

Portez dans cette case le numéro figurant AU RECTO (Ex. : démolition partielle d'une maison : 2)

NATURE DES ÉLÉMENTS (Pièces, annexes, dépendances, magasins, etc.)		NOMBRE	SURFACE TOTALE (en m²)	BÂT	ÉTAGE	AFFECTATION (habitation, profes- sionnelle, commerciale ou industrielle)	ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS (1)		CONFORT-EQUIPEMENT (2)
1	2	3	4	5	6	7	Prix de revient (€)	Date d'entrée dans l'actif	10
Piscine/bassin extérieur		1							(mettez une croix dans la case appropriée) Eau courante Gaz (installation fixe) Electricité Tout-à-l'égout Chauffage central Vide-ordures Ascenseur INSTALLATION SANITAIRE WC particuliers Baignoires Receveurs de douches Lavabos et divers (évier exclus)
SURFACE TOTALE DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS									
Régularisation volontaire (piscine omise des bases cadastrales)									
OBSERVATIONS									
MATÉRIAUX UTILISÉS									
pour les gros murs									
pour la toiture									

4

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

NATURE DU CHANGEMENT

14

Portez dans cette case le numéro figurant AU RECTO (Ex. : changement de nature de culture : 14)

SITUATION DES PARCELLES (1)		AVANT CHANGEMENT (1)		APRÈS CHANGEMENT	
Section	Numéro du plan	Contenance	Nature de culture ou de propriété (2)	Contenance	Nature de culture ou de propriété (2)
1	2	3	4	5	6
		ha	a	ca	7
		ha	a	ca	8
		ha	a	ca	9
		ha	a	ca	10
		ha	a	ca	11
		ha	a	ca	12
		ha	a	ca	13
		ha	a	ca	14
		ha	a	ca	15
		ha	a	ca	16
		ha	a	ca	17
		ha	a	ca	18
		ha	a	ca	19
		ha	a	ca	20
		ha	a	ca	21
		ha	a	ca	22
		ha	a	ca	23
		ha	a	ca	24
		ha	a	ca	25
		ha	a	ca	26
		ha	a	ca	27
		ha	a	ca	28
		ha	a	ca	29
		ha	a	ca	30
		ha	a	ca	31
		ha	a	ca	32
		ha	a	ca	33
		ha	a	ca	34
		ha	a	ca	35
		ha	a	ca	36
		ha	a	ca	37
		ha	a	ca	38
		ha	a	ca	39
		ha	a	ca	40
		ha	a	ca	41
		ha	a	ca	42
		ha	a	ca	43
		ha	a	ca	44
		ha	a	ca	45
		ha	a	ca	46
		ha	a	ca	47
		ha	a	ca	48
		ha	a	ca	49
		ha	a	ca	50
		ha	a	ca	51
		ha	a	ca	52
		ha	a	ca	53
		ha	a	ca	54
		ha	a	ca	55
		ha	a	ca	56
		ha	a	ca	57
		ha	a	ca	58
		ha	a	ca	59
		ha	a	ca	60
		ha	a	ca	61
		ha	a	ca	62
		ha	a	ca	63
		ha	a	ca	64
		ha	a	ca	65
		ha	a	ca	66
		ha	a	ca	67
		ha	a	ca	68
		ha	a	ca	69
		ha	a	ca	70
		ha	a	ca	71
		ha	a	ca	72
		ha	a	ca	73
		ha	a	ca	74
		ha	a	ca	75
		ha	a	ca	76
		ha	a	ca	77
		ha	a	ca	78
		ha	a	ca	79
		ha	a	ca	80
		ha	a	ca	81
		ha	a	ca	82
		ha	a	ca	83
		ha	a	ca	84
		ha	a	ca	85
		ha	a	ca	86
		ha	a	ca	87
		ha	a	ca	88
		ha	a	ca	89
		ha	a	ca	90
		ha	a	ca	91
		ha	a	ca	92
		ha	a	ca	93
		ha	a	ca	94
		ha	a	ca	95
		ha	a	ca	96
		ha	a	ca	97
		ha	a	ca	98
		ha	a	ca	99
		ha	a	ca	100

A Sérignan

Signature :

La charte du contribuable : des relations entre
l'administration fiscale et le contribuable basées sur
les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de
votre service des impôts.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès du centre des impôts foncier destinataire de votre déclaration.